

3 financeurs

5 partenaires historiques



Bas-carbone agricole, le définir, le mesurer et le rémunérer...

CARBONTHINK

24 novembre 2022

14 organisations agricoles





Bas-carbone agricole, le définir, le mesurer et le rémunérer...

Comment allier réalité de terrain et conformité aux grands standards internationaux ?

Réunion de restitution intermédiaire



Sommaire



01

CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE LA
PROBLÉMATIQUE

02

RÉALITÉS DE TERRAIN SUR LE BAS-
CARBONE AGRICOLE

03

QUE NOUS DIT GHG PROTOCOL « LAND
SECTOR », EN APPLICATION DE SBTI FLAG ?

04

QUELLE PART DES FERMES PEUT ÊTRE
« SBTI COMPATIBLE » (EN COURS)

Carbon Think : un pilote pour 100 fermes bas-carbone en Grand Est

Comment lever les freins méthodologiques et économiques de la transition ?



- Un programme PEI sur 3 ans pour identifier les freins et tester des solutions à la transition.
- Focus sur les freins méthodologiques et économiques
- Expérimentations-tests sur les fermes du grand-est, avec les partenaires agricoles

Consortium



Partenaires



Soutiens financiers



10/2018 :
début du projet

Rédaction
méthode LBC GC

Test en conditions
réelles

Simulations
économiques

Méthode
prime filière

12/2022 :
Fin du projet

Concevoir une prime filière bas-carbone

Plusieurs questions soulevées

Définition

Le bas carbone c'est quoi ?

Production bas-carbone ?

vs.

Ferme bas-carbone ?

- Un niveau de performance atteint par rapport à une référence ? Laquelle ?
 - Initiale ferme / production ?
 - Moyenne géographique ?
- Démarche de progrès ?
 - Quelle trajectoire ?

Méthode

- Méthode de calcul
- Périmètre (carbone du sol ?)
- Degré de finesse des données à collecter
- Maille d'échantillonnage et de collecte des données
- Processus de reporting

Modèle économique

- Cumul possible primes filière et crédit carbone ?
 - Résolu au niveau français
 - Théoriquement résolu au niveau international par le paradigme de contribution (cumul de revenu possible)
 - Le sujet reste peu clair pour les acteurs internationaux

Attention, cette étude n'a pas vocation à être prescriptive sur la valeur du bas-carbone agricole (mais des estimations de coûts peuvent être réalisées)

Analyse de la position des grands standards internationaux

Un prisme d'analyse « terrain » assumé, et nécessaire

Expérience
Carbon Think

Conception de
la méthode
LBC GC

Formation et
concertation des
acteurs agricoles de
territoire

100 diagnostics en
conditions réelles, avec les
partenaires agricoles du
territoire

Analyse collective du
modèle économique
de la transition

Analyse du niveau
d'atteinte SBTi pour les
fermes CT ayant simulé des
trajectoires de transition

Potentiel de
transition

Coût de la
transition

Freins non-
économiques

Expérience des
partenaires

Animation de
démarches de
progrès

Création de filières
valorisant l'impact
environnemental et
climatique

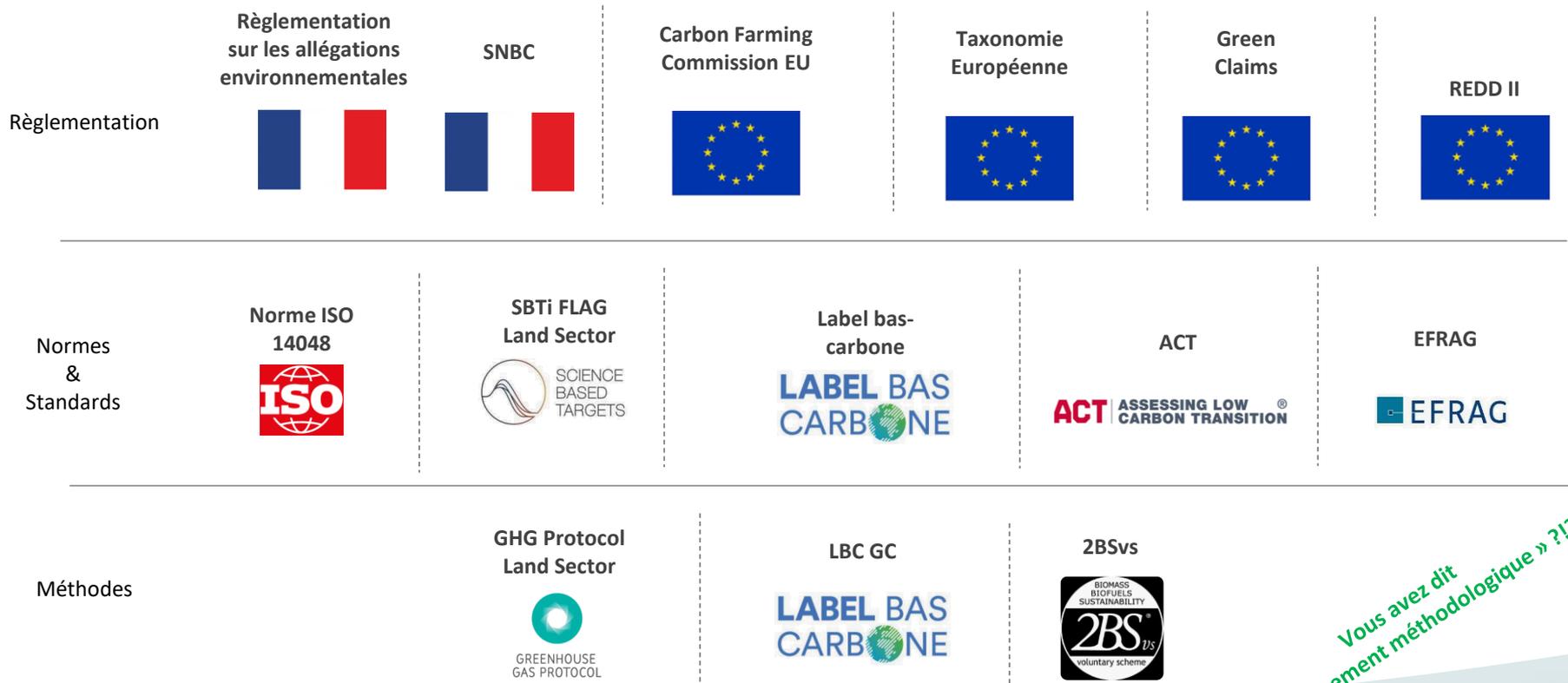
Diagnostics carbone et
démarches de progrès
mesurées en France et
international (Agrosolutions)

Les acteurs de « terrain » représentés dans CarbonThink disposent de beaucoup de connaissance et d'expérience pratique de la transition environnementale et bas-carbone agricole.

Quelle lecture des propositions des grands standards internationaux pouvons-nous faire, quelles limites en percevons nous, quelles recommandations d'ajustements faisons-nous ?

Quel complément ce groupe de travail peut-il nous apporter (**toutes suggestions bienvenues !**)

Standards, normes et réglementations pouvant concerner le bas-carbone en agriculture (*non exhaustif*)



« foisonnement méthodologique » ?!?



Sommaire

01 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE LA PROBLÉMATIQUE

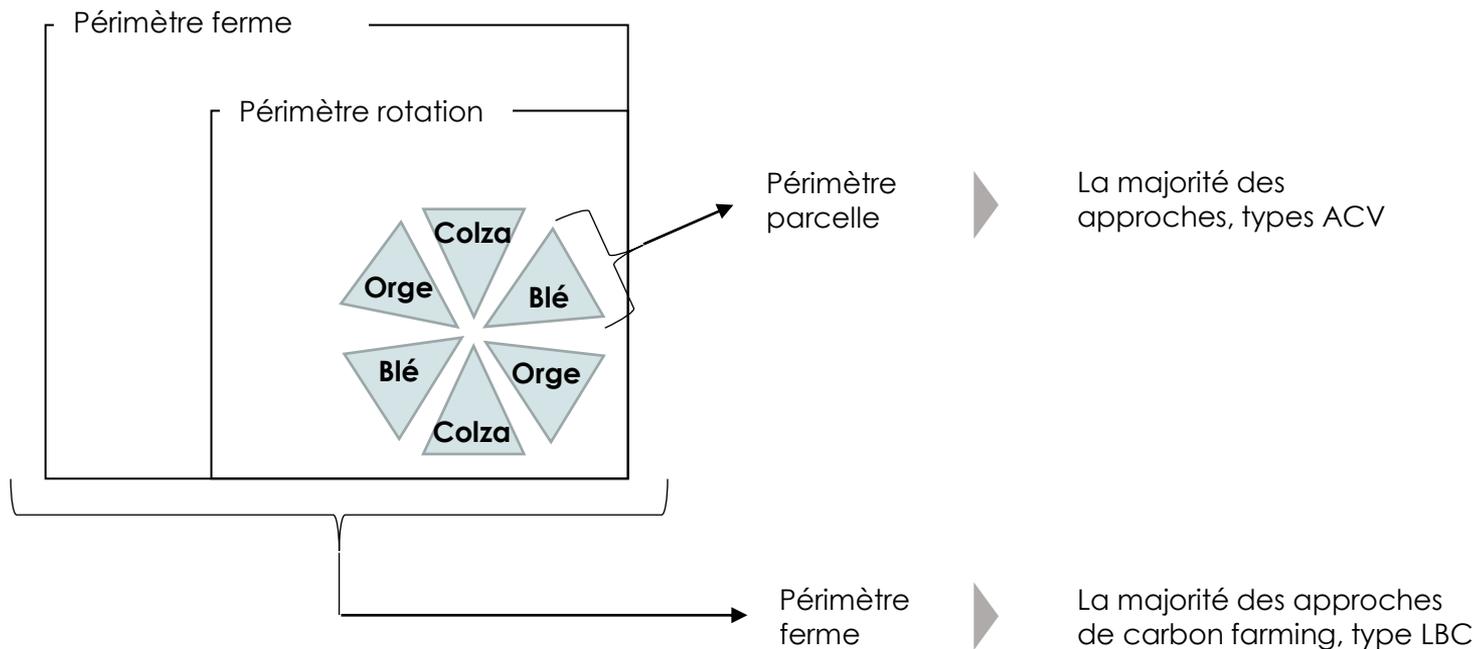
▶ **02** RÉALITÉS DE TERRAIN SUR LE BAS-CARBONE AGRICOLE

03 QUE NOUS DIT GHG PROTOCOL « LAND SECTOR », EN APPLICATION DE SBTI FLAG ?

04 QUELLE PART DES FERMES PEUT ÊTRE « SBTI COMPATIBLE » (EN COURS)

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

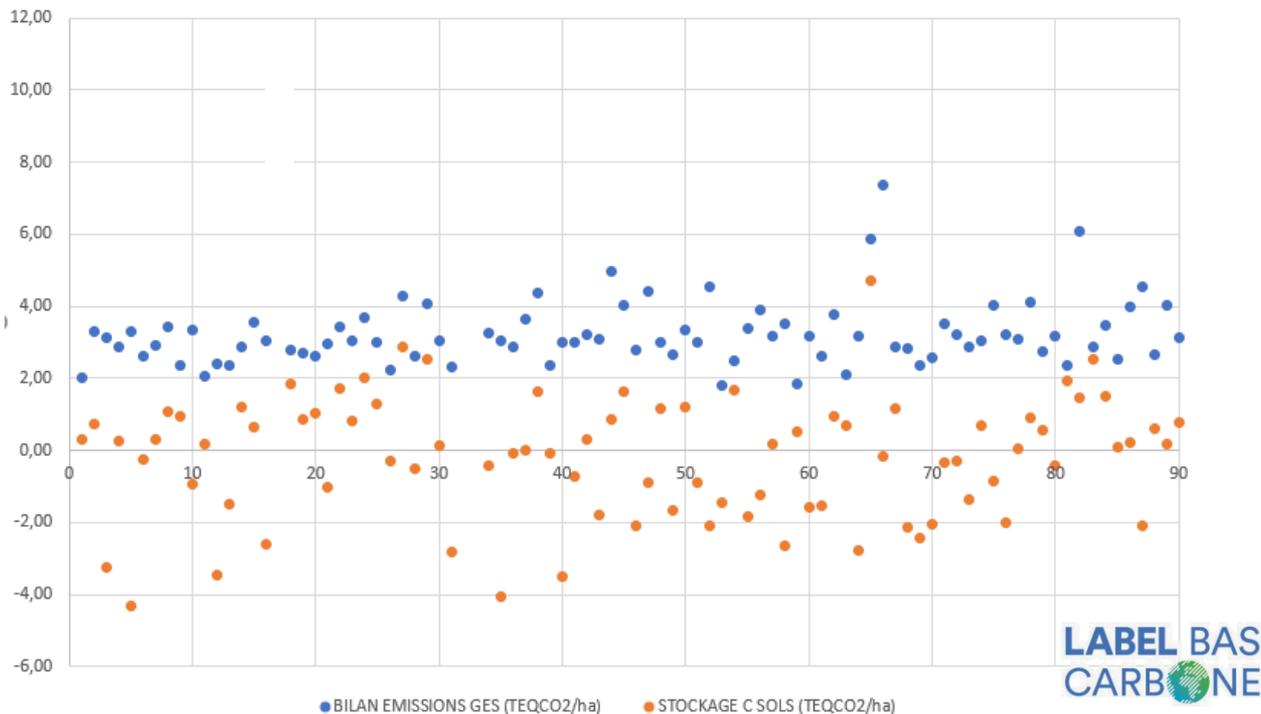
Multiplicité des périmètres !



Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Focus sur les dynamiques d'émission et de stockage avant projet

Dynamique d'émissions et de stockage annuels de 90 fermes du Grand-Est, avant projet de transition



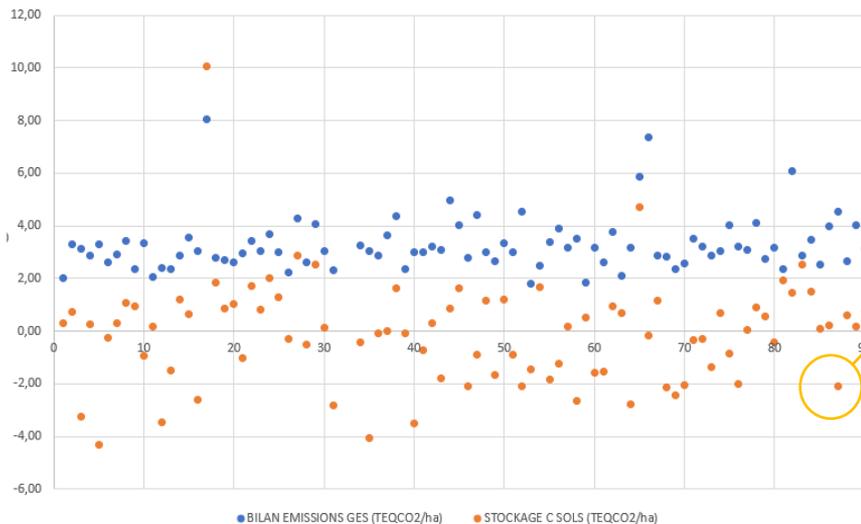
Réalisé avec **carbon extract**

- Relative homogénéité des niveaux d'émissions initiaux
- Grande diversité des dynamiques initiales de stockage de carbone dans le sol
- Plus de 50% des sols sont déstockeurs net de carbone

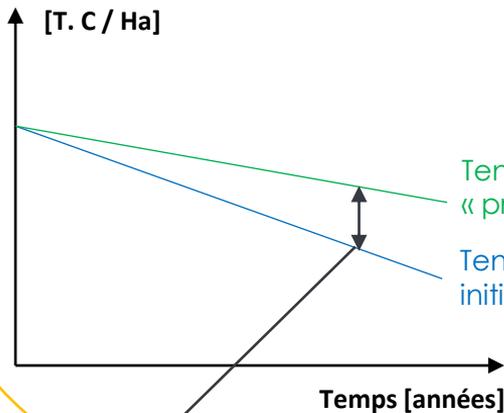
Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Focus sur les dynamiques d'émission et de stockage avant projet

Dynamique d'émissions et de stockage annuels de 90 fermes du Grand-Est, avant projet de transition



Contenu en carbone du sol
[T. C / Ha]



Réduction d'émissions ou stockage ?

Question résolue dans le LBC... mais quid dans les autres standards ?

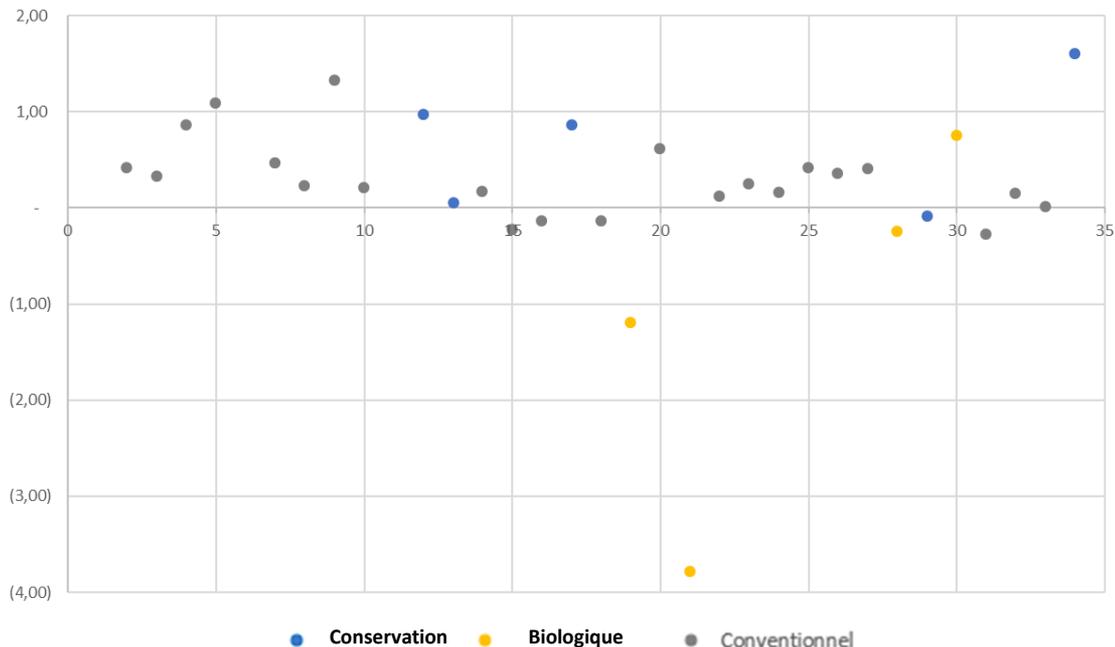
Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Des résultats de transition parfois contre-intuitifs,
Pourquoi ?

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Des résultats de transitions très hétérogènes et parfois contre-intuitifs !

Réductions d'émissions après rabais pour chaque exploitation (Teg CO₂/ha/an)



Réalisé avec **carbon extract**

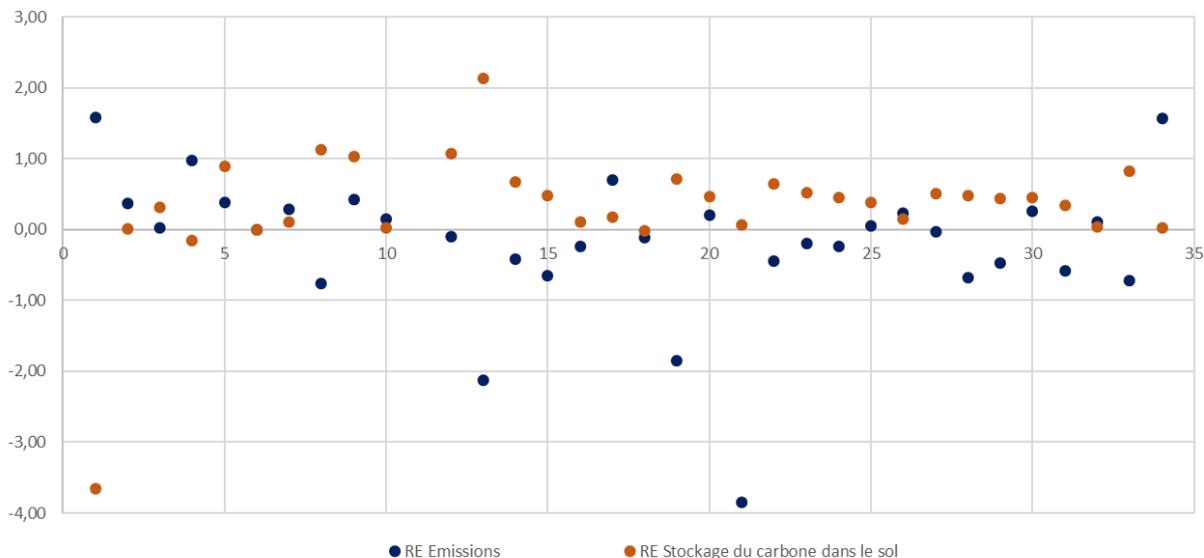
- Les résultats de quelques transitions à priori « bas-carbone » apparaissent négatifs ! Pourquoi ?

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Antagonisme entre réduction d'émissions et stockage

Réalisé avec **carbon extract**

Réductions d'émissions et du stockage de carbone dans le sol pour chaque exploitation après rabais (Teq CO2/ha/an)



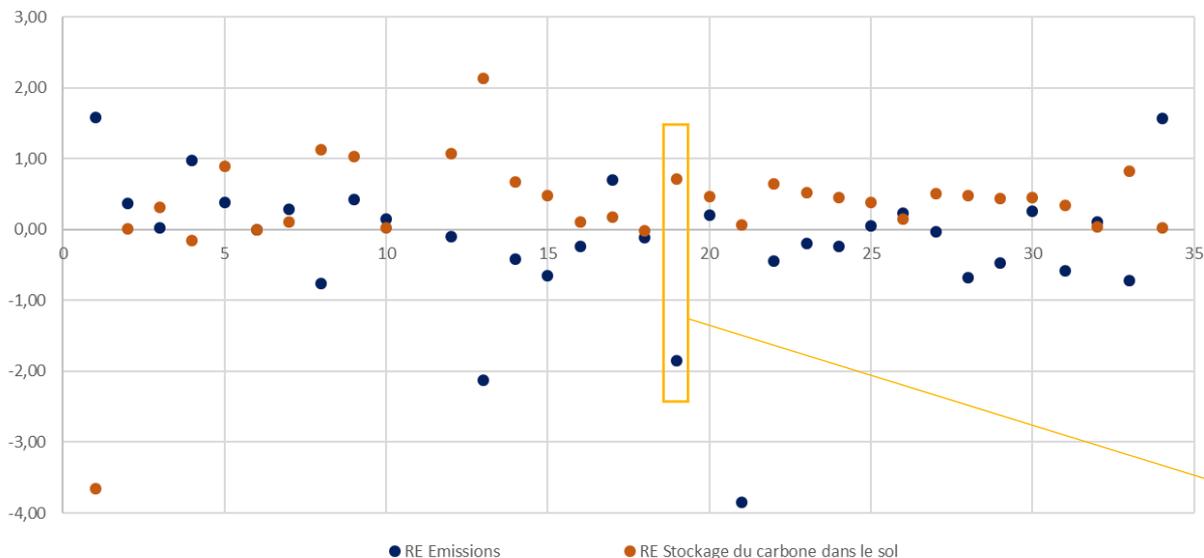
- L'analyse des résultats traduit un antagonisme entre les objectifs de réduction d'émissions de GES et de stockage de carbone dans les sols.
- Les résultats de transitions « contre-intuitifs » sont liés à un très fort déstockage (malgré un progrès sur les émissions)

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Antagonisme entre réduction d'émissions et stockage

Réalisé avec **carbon extract**

Réductions d'émissions et du stockage de carbone dans le sol pour chaque exploitation après rabais (Teq CO2/ha/an)



- L'analyse des résultats traduit un antagonisme entre les objectifs de réduction d'émissions de GES et de stockage de carbone dans les sols.
- Les résultats de transitions « contre-intuitifs » sont liés à un très fort déstockage (malgré un progrès sur les émissions)

Focus slide suivante

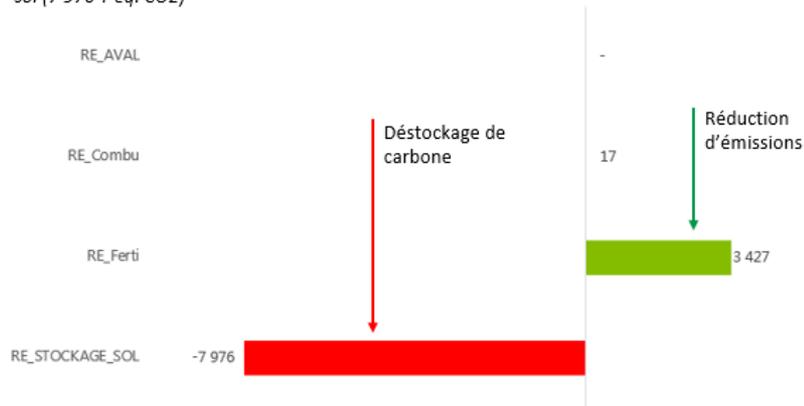
Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Focus sur l'effet d'antagonisme entre réduction d'émission et stockage, ou comment éviter ce risque ?

- **Changements de pratiques simulés:** 1) Substitution de toute la fertilisation minérale azotée par du fumier de volailles et 2) extension de 40% des cultures légumineuses.
- **Resultats sur 5 ans** (cf. graphiques ci-dessous) : a. réductions d'émissions de GES : 3 427 T eq. CO₂ ; b. Déstockage de carbone : 7 976 T eq. CO₂. (résultats généraux, détails des résultats par poste, périmètre et type de GES non présentés ici)

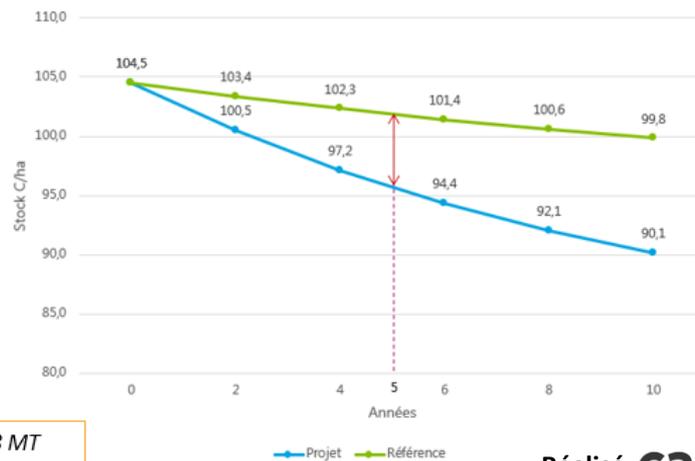
Bilan global sur les 5 années du projet (tonnes de CO₂ eq)

Bénéfices climatiques liés à une réduction d'émissions de GES (3 427 T eq. CO₂), mais perte de carbone du sol (7 976 T eq. CO₂)



Dynamique du carbone dans le sol d'une parcelle de l'exploitation

La dynamique était déjà destockante (courbe verte), les changements de pratiques auraient aggravé la dynamique de destockage de carbone (courbe bleue)



Note : La majorité des sols agricoles en grandes cultures sont émetteurs nets de carbone (+ 18 MT CO₂ eq. / year à l'échelle française), dans la majorité des cas ils peuvent devenir stockant en changeants les pratiques

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

De nouvelles questions soulevées par nos études

Observations

▶ Lien antagoniste entre réduction d'émissions et stockage

▶ Tendance majoritaire des sols français à déstocker du carbone

▶ Dynamique du carbone dans le sol pluriannuelle

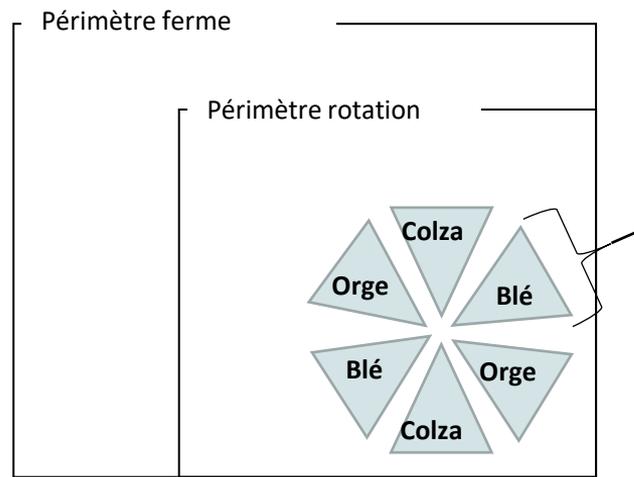
▶ Grande divergence d'une ferme à l'autre, quant à la dynamique de stockage initiale et le potentiel d'évolution lié au changement de pratiques

Questions ou conséquences sur les primes-filières bas-carbone

- Sans évaluer l'effet d'une pratique sur le stockage de carbone on ne peut pas garantir qu'elle est vertueuse → primes bas-carbone fondée sur la seule mesure des émissions à risque de greenwashing.
- Privilégier un bilan carbone ferme complet à une approche « culture »
- Comment définir le « net-0 » agricole dans des contextes déstockants ?
- Comment allouer le stockage de carbone « culture » par « culture »,
 - pour les IAA qui demandent une information ségrégée, « par culture » ?
 - Pour évaluer l'impact climatique d'une production affectée en filière ?
- Toute méthode quantifiée liée au stockage de carbone doit prendre en compte les spécificités de chaque ferme

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Processus logistique liée à la donnée, dans les démarche de progrès mesurées



Collecte des données



Mise en qualité des données / contrôle de la qualité

Bases de données extérieures

FE produits, pratiques...

Sol

Météo



Calcul des indicateurs

Automatisation d'une méthode officielle pour le traitement des données



Péri-mètre parcelle

Pratiques culturales

Analyses de sols

Consommation d'énergie

Caractérisation des équipements

Péri-mètre ferme

2 à 8000 données par calcul, selon le type de méthode

- A reproduire tous les ans ?
- Sur toutes les parcelles ?

Pourquoi la mesure du bas-carbone agricole est complexe ?

Synthèse des questions posées

Périmètre

Parcelle
ou ferme ?
/
Culture ou
rotation ?

Prise en compte du stockage

- Quelle règle pour allouer le stockage
- Quelle règle pour allouer le déstockage ?
- Statut d'une réduction du déstockage : réduction d'émissions ou stockage ?

Référence

- Niveau seuil vs. trajectoire de progrès ?
- Référence : point de départ individuel ou bien référence collective (régionale, nationale ?)
- Comment prendre en compte la variabilité interannuelle ?

Niveau de monitoring requis

- Maille d'échantillonnage ?
- Fréquence de mise à jour des calculs ?
- Données primaires ou secondaires ?
 - Une « rebase line » spécifique **incontournable** (les bilans carbone / scope 3 réalisés à partir de données secondaires ne sont pas utilisables).



Multiplication des CdC imposés par l'aval à l'amont agricole →
il devient impératif d'harmoniser les CdC et les méthodes !!

Les propositions de l'amont agricole

Diversité d'objectifs et d'approches méthodologiques du bas-carbone agricole / enjeux de coûts

Type d'approche méthodologique	Coût du reporting	Référence <i>Effet démultiplicateur sur le coût de la transition et le coût du reporting</i>	Démarche de progrès	Coût global <i>Valeur nécessaire de la prime (€/T.)</i>
Obligation de moyen et de résultat, mesure ++ <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la ferme (ACV), Stockage : quantifié précisément (méthode tiers 3, type LBC GC) 	+++++	Référence spécifique.	Oui	+++
Obligation de moyen et de résultat, mesure ++ <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la culture (ACV), Stockage : quantifié précisément (méthode tiers 3, type LBC GC) 	++++	↑	↑	↑
Obligation de moyen et de résultat, mesure + <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la culture (ACV), Stockage : quantifié à une échelle très générale (méthode tiers 1) 	+++			
Obligation de moyens et de résultat, mesure +/- <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la culture (ACV) Stockage : garantie de statut-quo à minima, ou d'adoption de pratiques stockages, Pas de mesure / quantification du stockage. 	++	Référence régionale.	Non	+
Obligation de moyen, non quantifiée, <ul style="list-style-type: none"> garantie d'application d'un itinéraire cultural / de pratiques mieux disant que l'itinéraire / pratiques-type 	+			

Présentation de quelques résultats (préliminaires)

Test du potentiel de transition sur 30 fermes, dans le Grand Est (partenaires CarbonThink)

Transition simulée

Transition bas-carbone
« réaliste » dans le
contexte de la ferme, sur
5 ans.

Bouquet de pratiques
« réductions
d'émissions » et
« stockage » au choix de
l'agriculteur.

Variable d'une ferme à
l'autre

Résultats mesurés

Evolution du bilan carbone
complet (émissions et
stockage) avant et après la
transition.

Réduction d'émissions
totales sur 5 ans

Stockage de carbone
additionnel total sur 5 ans

Quantité de crédits carbone
générables sur 5 ans

Coût de la transition pour
l'agriculteur

Méthode appliquée

Méthode Grandes Cultures
du Label bas-carbone

Emissions toutes parcelles
et fermes

Stockage de carbone
méthode tiers 3 GIEC

**LABEL BAS
CARBONE**

**carbon
extract.**

Maille d'échantillonnage des données

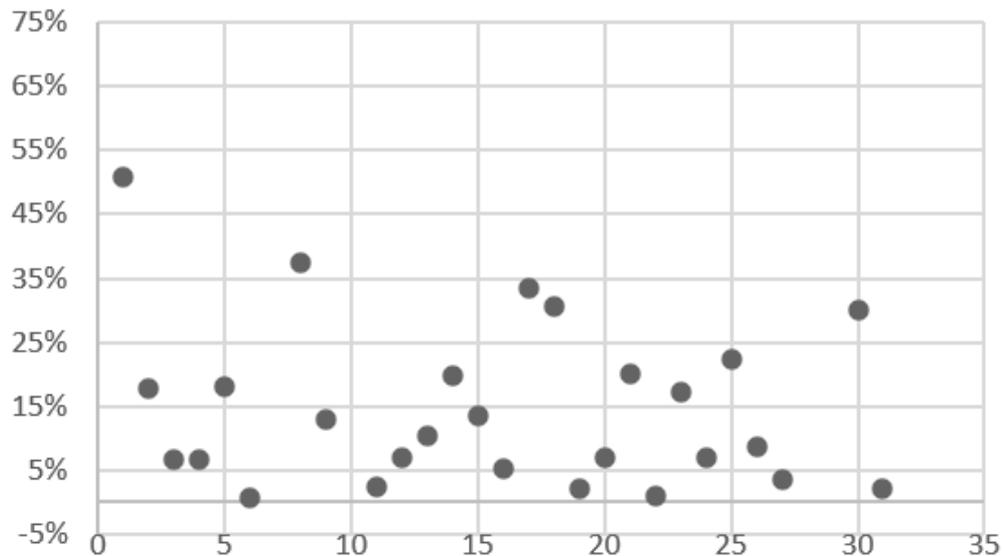
Données primaires à
l'échelle de la
parcelle

Niveau max de reporting

Résultats de la transition (préliminaires)

Résultats préliminaires /
Valeurs extrêmes et aberrantes exclues
Confirmation des résultats et analyses
consolidées d'ici fin d'année

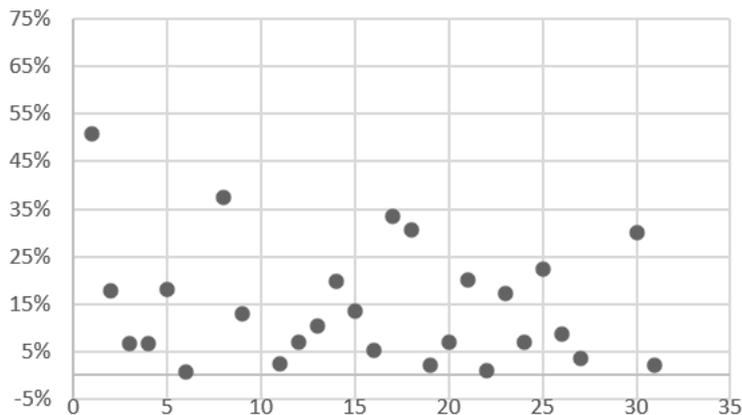
Amélioration du bilan carbone global au bout de 5 ans



Résultats de la transition (préliminaires)

Résultats préliminaires /
Valeurs extrêmes et aberrantes exclues
Confirmation des résultats et analyses
consolidées d'ici fin d'année

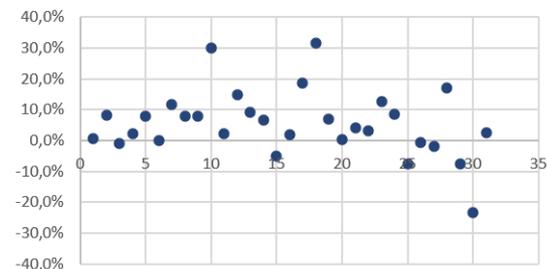
Amélioration du bilan carbone global au bout de 5 ans



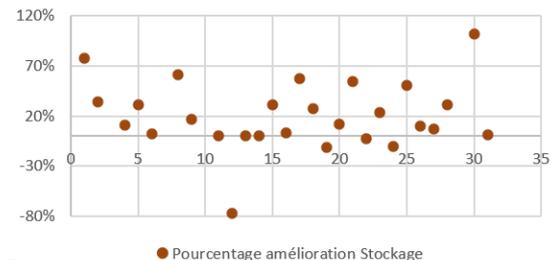
Contribution minoritaire
des émissions

Contribution
principale du stockage

Progression sur les émissions (% de réduction d'émissions au bout de 5 ans)



Progression sur le stockage (% d'accroissement du stockage au bout de 5 ans)

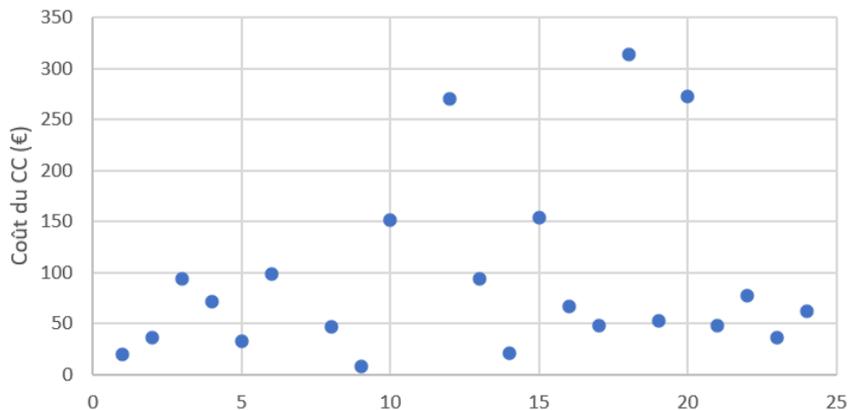


Résultats de la transition (préliminaires)

Des coûts de transition très variables d'une ferme à l'autre

Résultats préliminaires /
Valeurs extrêmes et aberrantes exclues
Confirmation des résultats et analyses
consolidées d'ici fin d'année

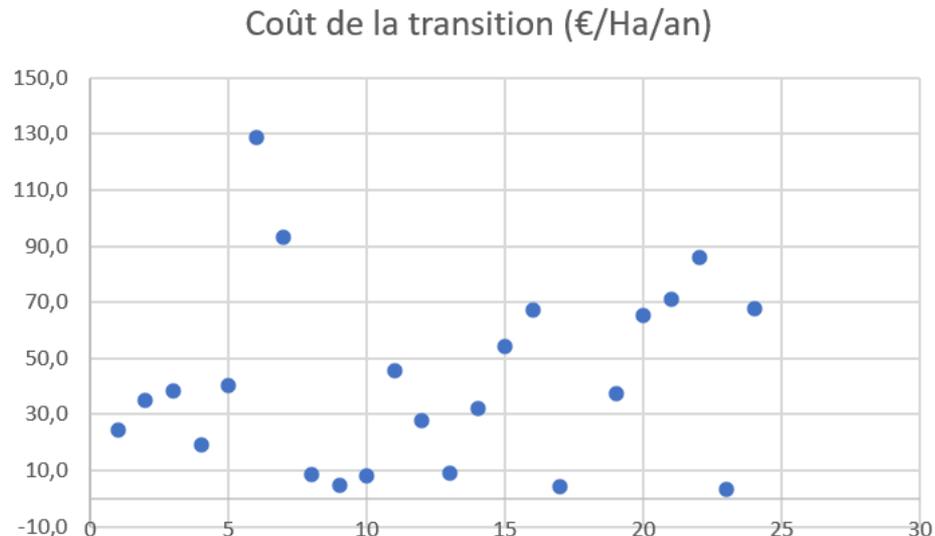
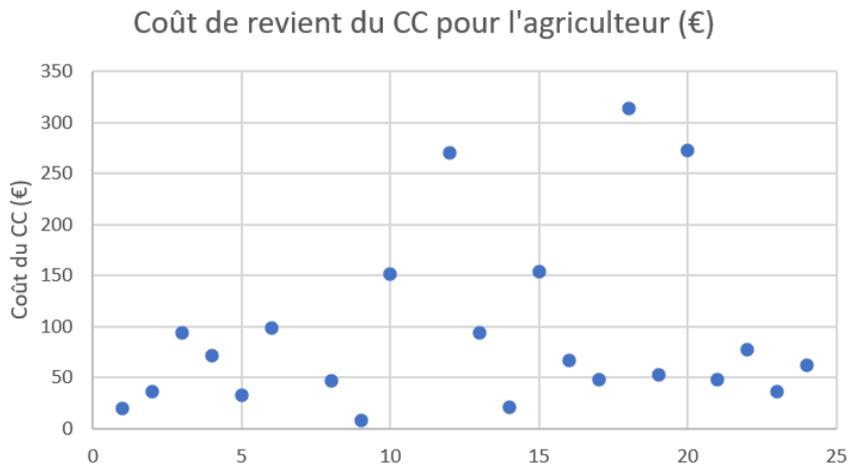
Coût de revient du CC pour l'agriculteur (€)



Résultats de la transition (préliminaires)

Des coûts de transition très variables d'une ferme à l'autre

Résultats préliminaires /
Valeurs extrêmes et aberrantes exclues
Confirmation des résultats et analyses
consolidées d'ici fin d'année



Selon les agriculteurs (via leurs organismes stockeurs du Grand Est)

- Objectif, une définition du « bas-Carbone » poussée par la profession agricole (amont) facilitant le déploiement de primes filières (PF).
- Paramètres
 - Mesure les TCO_{2e} : par ha ou par T ; intégrant ou pas des Cobénéfices
 - Se raisonne à l'échelle de la Ferme ou par Production
 - Englobe les Emissions brutes GES et/ou le Stockage C sol
 - Valorise une Performance ou une Transition
 - Fonctionne par Seuil ou Progressivement
 - Engage une Obligation de moyens ou une Obligation de résultats
 - Prend en référence (point de départ) une situation individuelle ou collective
 - Vise (point d'arrivée) les objectifs SNBC ou régionaux

Selon les agriculteurs (via leurs organismes stockeurs du Grand Est)

- Objectif, une définition du « bas-Carbone » poussée par la profession agricole (amont) facilitant le déploiement de primes filières (PF).
- Paramètres
 - Mesure les TCO2e : par ha ou par T ; intégrant ou pas des Cobénéfices
 - Se raisonne à l'échelle de la Ferme ou par Production
 - Englobe les Emissions brutes
 - Valorise
 - Fonctionne
 - Engage
 - Prend
 - Vise (point d'arrivée) les objectifs SNBC ou régionaux

• Une PF valorise un bilan C (émission + stockage) performant (TCO2) à l'échelle de la ferme.
• La performance de la ferme est valorisée de manière progressive selon son positionnement entre une moyenne collective et un objectif C à atteindre.

Les propositions de l'amont agricole

[Rappel] - Le double compte entre crédits carbone et scope 3 est possible

- Conformément au paradigme de contribution à la neutralité climatique (vs. compensation), conformément à ce qui a été acté avec le gouvernement (DGEC) lors de la conception de la méthode Grandes Cultures du Label bas-carbone, et conformément à la note de position d'I4CE et le collectif LBC sur le sujet, le double-compte entre crédits carbone et primes de filières est possible.

→ Implications aux niveaux économique, méthodologiques et de communication

Economique

- L'agriculteur peut cumuler les revenus du crédit carbone et celui ou ceux des primes de filières pour sa performance climatique
- L'additionnalité doit être démontrée à minima pour le crédit carbone.
- L'additionnalité n'est pas en risque actuellement car le revenu du crédit carbone couvre rarement le coût réel de la transition.

Méthodologique

- Le crédit carbone est calculé en prenant en compte l'intégralité de l'amélioration de performance climatique de la ferme sur la durée concernée par le programme de crédit.
- Il n'est pas nécessaire de déduire du crédit la part affectée en amélioration du scope 3 le cas échéant.

Communication

- Les entreprises qui comptabilisent des réductions d'émissions en scope 3 doivent indiquer si elles sont à l'origine du financement, total ou partiel, de l'effort consenti pour y parvenir.
- Les entreprises qui financent des crédits de contribution ne peuvent pas les utiliser pour revendiquer une neutralité « virtuelle », elles doivent communiquer sur une action de « contribution à l'atteinte de la neutralité climatique » d'un montant égal à celui des crédits.



Sommaire

01 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE LA PROBLÉMATIQUE

02 RÉALITÉS DE TERRAIN SUR LE BAS-CARBONE AGRICOLE

03 QUE NOUS DIT GHG PROTOCOL « LAND SECTOR », EN APPLICATION DE SBTI FLAG ?

04 QUELLE PART DES FERMES PEUT ÊTRE « SBTI COMPATIBLE » (EN COURS)

SBTi et GHG Protocol, 2 standards internationaux de référence

Le GHG Protocol va publier une déclinaison méthodologique « secteur des terres », en application de SBTi Flag (notamment).



Définit les objectifs que les entreprises doivent adopter si elles veulent être conformes à la trajectoire de +1,5°C

Pour le secteur des terres : SBTi Flag
En cours de précision

Exemple : pour le blé, atteindre – 36% d'émissions entre 2020 et 2030



Méthode de référence pour mesurer les démarches de progrès climatiques et rendre compte du niveau d'atteinte des engagements SBTi

Couvre le SBTi, mais pas uniquement (également crédits carbone, ISO, CDP, Règlements nationaux et locaux si validé)

Pour le secteur des terres : GHG Protocol, Land Sector
Document draft libre à la consultation, parution en Q2 2023

Exemple : pour le blé, atteindre – 36% d'émissions entre 2020 et 2030

Une mise à jour précise et ambitieuse, mais à compléter...

Analyse du contenu du GHG Protocol Land Sector concernant le bas-carbone agricole



Grande précision des recommandations – beaucoup de réponses aux questions soulevées précédemment



Standard international : couvre autant les forêts de Finlande que les parcelles brésiliennes de 5000 Ha de monoculture... que les parcelles françaises de **polycultures en rotation** de faible surface.

Très « top-down », scientifiquement carré mais traduit une faible expérience du terrain (collecte de données / mise en place de démarches de progrès / enjeux de pouvoir & confidentialité entre acteurs de la chaîne de valeur).

L'exigence de précision dépend de la disponibilité de données.

Recommandations complémentaires, ou adaptations à la réalité du terrain nécessaires pour la France / Europe

Risque de distorsion de concurrence pour l'agriculture française
(petite parcelles et grandes parcelles avec des données disponibles)

Compartiments carbone et process de reporting

Compartiments
considérés

Emissions de GES

Obligatoire

Stockage de C

Optionnel

Variation du stock
de carbone

*Obligatoire
approche très simplifiée
possible sous conditions*

Land tracking

*Obligatoire
3 options au choix : LUC,
Coût d'opportunité, Land
occupation target.*

Process

Calcul de la
référence

- Etablir le bilan carbone initial des différents compartiments concernés.
- Utiliser des données primaires et à la maille la plus fine, pour les émissions faire une moyenne pluriannuelle.

Objectif et
trajectoire

- Définir un objectif de réduction d'émissions et stockage compatible avec la trajectoire de + 1,5° max (cf. objectifs SBTi)
- Définir un plan d'action sur plusieurs années, choisir la période de référence (et la justifier) et démontrer son impact prévisionnel
- Définir un programme d'achat de crédits carbone pour compenser la différence entre les effets du plan d'action et l'objectif + 1,5°C

Reporting
annuel

- Recalcul annuel de l'évolution des compartiments émissions et stockage.
- Evaluer la qualité de ses données primaires, établir une stratégie de progrès sur la qualité des données

Compensation

- Achat de crédits carbone d'un montant nécessaire pour compenser les émissions résiduelles par rapport à l'objectif de +1,5°C
- 2 paradigmes possibles, au choix : contribution ou compensation

Focus sur le compartiment « émissions de GES »

Obligatoire

- Monitoring des émissions de tous les GES liés aux pratiques agricoles
- Choix d'une période de plusieurs années entre 2015 et 2020 pour calculer la référence (moyenne pluriannuelle des émissions) → justification de la pertinence du choix de ces années pour établir la référence
- Calcul de la référence via une méthode ACV à partir de données primaires à la maille la plus fine possible (France = à la parcelle).
- Révision des calculs sur une base annuelle pour rendre compte de la progression des émissions
- Justification de la qualité des données utilisées et élaboration d'une stratégie pour améliorer continuellement la qualité des données primaires

Focus sur le compartiment stockage de carbone

Optionnel

3 sous-compartiments

Carbone stocké dans la
biomasse vivante

Carbone stocké dans la
matière organique morte

Carbone stocké dans le sol

Carbone
organique

Carbone
inorganique

Optionnel, mais si suivi

Utilisation d'une méthode Tiers 3 (type
LBC; CFT non éligible) pour mesurer
chaque compartiment et sa variation

Mesures à prendre pour assurer la permanence
du stockage

Tout arrêt du suivi se traduira par l'affectation en
émissions à charge de l'entreprise la quantité de carbone
comptabilisé en stock depuis le début du reporting

Focus sur le compartiment « variation du stock de C »

Optionnel mais approche simplifiée

3 sous-compartiments

Carbone stocké dans la
biomasse vivante

Carbone stocké dans la
matière organique morte

Carbone stocké dans le sol

Carbone
organique

Carbone
inorganique

2 approches possibles pour le monitoring

Approche 1

suivi en méthode Tier 1 ou Tier
2, avec données primaires

Approche (simple) 2 : Variation considérée comme nulle

Conditions :

- terre cultivée depuis au moins 20 ans,
 - couverts d'interculture,
 - pas de changement majeurs de pratiques sur la période concernée,
- pas de changement d'affectation du sol
 - Suivi/reporting des changements

Si changements :

Calcul de la variation du
stock de C avec une
méthode Tiers 1

Données et outils

Liberté de choix tant que respect des critères GHG

Données

Selon disponibilité :

- les plus précises possibles,
- à la maille la plus fine possible.

Possibilité d'utiliser des données secondaires (jusqu'à moyennes nationale) lorsque données primaires non disponibles

Outils

- Aucune prescription d'outil
- Obligation de justifier la conformité avec les exigences méthodologiques, selon le niveau de reporting choisi

Synthèse sur le bas-carbone « SBTi compatible »

Objectif

Blé : - 36% de 2020 à 2030

Méthode

Type d'approche méthodologique	Coût du reporting	Référence <i>Effet démultiplicateur sur le coût de la transition et le coût du reporting</i>	Démarche de progrès	Coût global <i>Valeur nécessaire de la prime (€/T.)</i>
Obligation de moyen et de résultat, mesure ++ <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la ferme (ACV), Stockage : quantifié précisément (méthode tiers 3, type LBC GC) 	+++++	Référence spécifique.	Oui	+++
Obligation de moyen et de résultat, mesure ++ <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la culture (ACV), Stockage : quantifié précisément (méthode tiers 3, type LBC GC) 	++++	↑ Référence régionale.	↑ Non	↑ +
Obligation de moyen et de résultat, mesure + <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la culture (ACV), Stockage : quantifié à une échelle très générale (méthode tiers 1) 	+++			
Obligation de moyens et de résultat, mesure +/- <ul style="list-style-type: none"> Emissions : quantifiées à l'échelle de la culture (ACV) Stockage : garantie de statut-quo à minima, ou d'adoption de pratiques stockages, Pas de mesure / quantification du stockage. 	++			
Obligation de moyen, non quantifiée, <ul style="list-style-type: none"> garantie d'application d'un itinéraire cultural / de pratiques mieux disant que l'itinéraire / pratiques-type 	+			

Manques et imprécisions (pour fermes françaises/européennes)

(Retours prévus au groupe du GHG Protocol)

Imprécision sur le double compte

**Imprécision sur l'appréhension du
stockage de carbone dans le sol**

**Limite : Pas de bilan carbone
complet de la ferme demandé**

Manques et imprécisions (pour fermes françaises/européennes)

Double compte

Imprécisions sur le double compte



Paradigme de compensation

Très clair

économique

Le cumul des primes et argent des crédits est possible, à condition d'une comptabilisation carbone ségrégée « scope 3 » vs. « crédit ».

Compta carbone

Tout bénéfice climatique affecté en scope 3 doit être retranché de la quantité attribuée en crédit



Paradigme de contribution

Imprécis

économique

Cumul possible

Compta carbone

Pas clair

En théorie il devrait être possible de ne pas ségréger (à compléter par besoin de communiquer sur le financement... cf. note I4CE)



Dans le « monde réel » la garantie de « non double compte » reste encore impossible à garantir en France et Europe : double comptabilité à minima avec les Etat, aussi avec des programmes non coordonnées avec le SBTi types biocarburants bas-carbone (REDD)

Manques et imprécisions (pour fermes françaises/européennes)

Appréhension du stockage de carbone dans le sol

Imprécisions sur l'allocation du stockage de carbone dans le sol

Pas de règle d'allocation proposée
pour la polyculture en rotation

Le seul exemple d'allocation proposé
concerne une monoculture avec plusieurs
clients : allocation économique simple

Europe de l'Ouest = polycultures en
rotations / cas complexe pour l'allocation
du stockage dans le sol

Proposition : se référer à la méthode
d'allocation en cours de définition par le
GIS Revalim portés par Arvalis (liens travaux
de MAJ du LBC GC)

Pas de proposition pour les sols déstockants
(majoritaires en Europe de l'Ouest)

Pas de réponse sur la
comptabilisation des actions qui
permettraient d'améliorer la
dynamique destockante d'un sol

Manques et imprécisions (pour fermes françaises/européennes)

Position sur le bilan carbone complet

Limite : pas de bilan carbone complet de la ferme

Pas de garantie que le produit qualifié « SBTi compatible » soit issu d'une ferme qui soit dans une démarche de progrès réelle

- Pas de prise en compte des effets de bords possibles en polyculture-élevage
- possibilité d'acheter un produit dont le BC s'améliore, mais issu d'une ferme dont le BC s'empire

Note : *la rigueur globale de l'approche proposée par GHG Protocole relative fortement ce risque, néanmoins compte tenu des réalités évoqués sur les liens entre émissions et stockage d'une part, sur les effets de bords possibles en polyculture en rotation d'autre part, l'approche par bilan carbone complet de la ferme nous semble la plus pragmatique et la plus robuste*



Sommaire

01 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE LA PROBLÉMATIQUE

02 RÉALITÉS DE TERRAIN SUR LE BAS-CARBONE AGRICOLE

03 QUE NOUS DIT GHG PROTOCOL « LAND SECTOR », EN APPLICATION DE SBTI FLAG ?

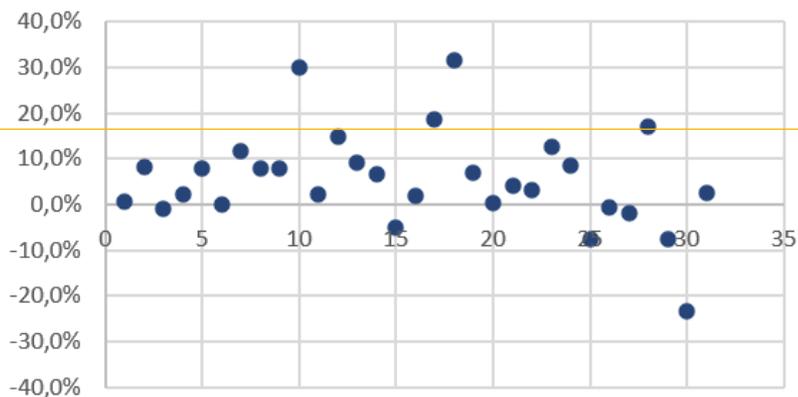
▶ 04 QUELLE PART DES FERMES PEUT ÊTRE « SBTI COMPATIBLE » (EN COURS)

Part des fermes « SBTi compatible »

Résultats préliminaires /
Valeurs extrêmes et aberrantes exclues
Confirmation des résultats et analyses
consolidées d'ici fin d'année

Comptabilisation uniquement des émissions : env. 10%

Progression sur les émissions
(% de réduction d'émissions au bout de
5 ans)



Limites :

- Capacité à projeter la tendance au-delà de 5 ans pour les émissions
- Coût du reporting pour le stockage

Ces résultats (préliminaires) et l'ambition du SBTi posent de nouvelles questions

Des questions en suspens

- Peu de productions issues de l'amont permettront aux IAA d'atteindre leurs objectifs SBTi, elles devront donc compenser la différence par de l'achat de crédits carbone
- Comment penser la répartition de valeur entre les fermes selon leur différentiel de capacité à améliorer leurs performances climatiques ?
- Est-il pertinent pour l'amont agricole de parler de production bas-carbone qui ne soit pas compatible avec les objectifs fixés par le SBTi.
- Une démarche hors SBTi a-t-elle du sens, peut-elle créer de la valeur pour l'agriculture ?

Besoin de ne pas freiner la transition

- Comme pour tous les standards environnementaux, les incertitudes ou imprécisions persistantes sur les méthodes ne doivent pas freiner le lancement de la transition.
- Le socle de recommandations est déjà suffisamment complet pour permettre aux acteurs de se lancer, en se donnant la marge de manœuvre pour opérer les adaptations nécessaires à l'application des standards sur le terrain.

Suites du projet

Concertation Carbon Think

Retours du groupe de travail CarbonThink sur les recommandations du SBTi et du GHG Protocol, avant leur validation finale et parution officielle

Propositions de CarbonThink sur la valeur des primes filières liées aux productions bas-carbone.

Diffusion et partage à l'ensemble des acteurs de l'amont agricole français

Concertation élargie ?

Tous acteurs concernés par la mise en œuvre de méthode d'évaluation climatique de l'amont agricole

Energie, notation extra-fianancière, IAA...

MAJ des outils de MRV

Mise à jour des outils digitaux pour automatiser les méthodes du GHG Protocol et accélérer l'application des objectifs SBTi

Outils Agrosolutions

Toute proposition / contribution / retour bienvenu !!